

Le plan de gestion des matières résiduelles et ses nombreux succès

Mont-Laurier, le 25 juillet 2019 – **C'est lors du dernier conseil de la MRC d'Antoine-Labelle qu'a été déposé le rapport annuel de suivi de la MRCAL dans le cadre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint avec les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut 2016-2020. Les résultats 2018 confirment la bonne gestion des matières résiduelles sur le territoire.**

La Loi sur la qualité de l'environnement exige que les MRC établissent un PGMR et procèdent à sa révision tous les cinq ans. Le rôle de ce plan est de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, déterminer des orientations et des objectifs en respect de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et d'identifier les moyens et les actions à mettre en œuvre. Pour la MRCAL, la mise en œuvre est assurée par les deux régies présentes sur le territoire, soit la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) et la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR).

Pour l'année 2018, 55% des matières résiduelles ont été recyclées ou compostées par rapport à 50% en 2017 et 32% en 2013. Pour le secteur de La Lièvre qui participe à la collecte des matières organiques depuis des années, il s'agit de 58% des matières valorisées versus 45% pour le secteur de la Rouge qui a commencé cette collecte en septembre 2018.

Le PGMR 2016-2020 contient plusieurs mesures visant la réalisation d'actions permettant la réduction des matières résiduelles et l'amélioration de leur gestion. Une de celles-ci ciblait particulièrement l'optimisation des coûts de collecte et de transport tout en favorisant la réduction des gaz à effet de serre. Ainsi, sur le territoire des deux régies, il y a eu une réduction de la fréquence des collectes de déchets afin d'atteindre cet objectif.

Par ailleurs, les actions 2018 prévoyaient également le remplacement de certains bacs de récupération pour de plus grands ou encore en fournir un deuxième gratuitement. Cette action répondait au besoin d'optimiser les coûts des services offerts en gestion des matières résiduelles.

Le PGMR conjoint contient un volet éducatif à ses activités, afin de sensibiliser davantage la population à sa responsabilité à l'égard des matières résiduelles. C'est pourquoi le plan avait prévu en 2018 des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation pour l'ensemble des secteurs. Plus précisément, des conférences, des ateliers, des kiosques, ainsi qu'une Patrouille verte (RIDR) ou agente de communication (RIDL) ont été mis en place afin de promouvoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et compostage.

D'autres mesures prévoyaient de diversifier l'offre des collectes en permettant, par exemple, un service personnalisé de collecte de plastique, de carton ou de styromousse, en plus des collectes municipales de bacs verts. De nouvelles matières sont également acceptées depuis 2018, soit le plastique numéro 6 et le polystyrène.

De plus, au cours de l'année dernière, le PGMR aura également permis de compléter l'implantation de la collecte des matières organiques sur l'ensemble du secteur résidentiel de la MRCAL, en plus d'assurer l'accès à des infrastructures de traitement de ces matières.

Finalement, l'année 2018 aura permis de consolider certains points de service des écocentres pour le secteur résidentiel. Ainsi, l'offre des matières valorisées aux écocentres s'est élargie par la mise en place de la récupération de plastique numéro 6. Dans les régies, il est aussi possible d'apporter les plastiques d'entreposage à bateau et les plastiques agricoles.

Nombreuses sont les actions fructueuses ayant été mises en place par le PGMR au cours de l'année 2018. Ces réalisations confirment le succès du mode de gestion des matières résiduelles par l'implantation des deux régies intermunicipales des déchets sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Déjà bien entamée, l'année 2019 connaîtra également son lot de réussites visant la réduction des matières résiduelles et l'amélioration de leur gestion.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca